



accouchement apres pose de la péridurale

Par **Tina14**, le **20/02/2019** à **12:54**

Bonjour,

J'ai accouché en 1985 et mon dossier a été falsifié c'est à dire une pose de péridurale à 8h30 pour un accouchement à 20h40; Je sais que c'est faux et j'aurai aimé avoir la réponse écrite d'une gynécologue obstétricienne. Lorsqu'on pose une péridurale c'est qu'on est pas loin de la délivrance 4 à 5 heures.

Merci pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **20/02/2019** à **13:29**

Bonjour

Quel est l'enjeu d'une telle procédure ?

Par **jodelariege**, le **20/02/2019** à **13:33**

bonjour il vous faut poser la question sur un forum médical ici c'est un forum de conseil juridique et je ne pense pas qu'il y ait une loi sur le temps de réaction et d'accouchement après une péridurale.....

il y a t il eu des problèmes lors de cet accouchement,? reprochez vous quelque chose à l'établissement? 34 ans après...

par ailleurs je lis sur internet pas mal de témoignage de femmes ayant accouché sous péridurale plus de 8 h après la 1° injection....

un forum médical semble quand meme plus approprié...